



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E55752

VALABLE JUSQU'AU 08/10/2027

ÉDITÉ LE

10/08/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 04/05/1994

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 26/03/2019
2 924 615

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BREST 79 B 135 395 107 485 RCS

Siret : 395 107 485 00033

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 5021103

Assurance Responsabilité Travaux :

GENERALI IARD AT 936 802

Assurance Responsabilité Civile :

GENERALI IARD AT 936 802

Situation fiscale et sociale : A jour au 10/08/2026

Raison sociale : CENTRAL SANIT OUEST

40 RUE SUZANNE LENGLEN
ZONE DE LAVALLOT
29490 GUIPAVAS

Téléphone : 02 98 41 42 42

Fax :

Portable : 06 29 42 17 08

Site Internet : <http://www.cso-brest.com>

E-mail : cso@cso-brest.com

Responsabilité légale :

SYGAL (500 315 569) / GENTREAU ANNE SOPHIE PRÉSIDENT

Effectif moyen : 63

Tranche de classification : EFF4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5213	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	25/09/2024
5223	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m²	30/06/2025
5232	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m² Mention RGE	30/06/2025
5312	Installation de VMC dans tout type de bâtiment supérieur à 1000 m² Mention RGE	25/09/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Chaudière bois	30/06/2025
o Poêle ou insert bois	30/06/2025
o Pompe à chaleur : chauffage	09/10/2024
o Chauffe-Eau Thermodynamique	09/10/2024
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.